

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION N° 2026-059

PRESENTS : M. GIRIN, Mme LAFORET, M. BRAYER, Mme GIRAUD, M. JOMAIN, Mme DECK, M. JACQUES, Mme PETOZZI, M. MAS, Mme RIVET, Mme LACHIZE, M. MAIO, Mme AUCAGNE, Mme SELLEM, Mme JOMARD, M. SEGARD, Mme CHABERT, M. FINE, Mme GRONDIN, M. LABAEYE, Mme PARIOT, M. TROUVÉ

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR : M. WADBLEY (au profit de M. GIRIN) ; M. JOTHIE (au profit de Mme SELLEM), M. CIMETIERE (au profit de Mme RIVET), Mme DURON (au profit de Mme GRONDIN) ; M. BOUVANT (au profit de Mme PARIOT)

SECRETAIRE DE SEANCE : M. SEGARD

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Présents : 22

Pouvoirs : 5

Objet : Rapport annuel 2025 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif

Les collectivités compétentes en assainissement collectif doivent produire un rapport sur le prix et la qualité de leurs services (RPQS) en application de l'article L. 2224-8 du code général des collectivités territoriales.

Ce rapport est élaboré par la collectivité compétente, quels que soient le mode d'exploitation, la taille et l'étendue des missions du service. Il permet de centraliser les informations sur le fonctionnement du service et d'évaluer sa performance par le calcul d'indicateurs.

Le RPQS est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

La Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône est compétente en assainissement collectif sur le territoire des communes d'Arnas, Blacé, Cogny, Denicé, Gleizé, Jassans-Riottier, Lacenas, Limas, Montmelas-Saint-Sorlin, Le Perréon, Rivolet, Saint-Cyr-le-Châtoux, Saint-Etienne-des-Ouillères, Saint-Julien, Salles-Arbussonnas-en-Beaujolais, Vaux-en-Beaujolais et Villefranche-sur-Saône.

Le service d'assainissement collectif de la commune de Ville-sur-Jarnioux a été transféré au syndicat mixte d'assainissement du Pont Sollières (SMAPS). Le syndicat établit donc le RPQS pour cette commune.

Le service d'assainissement collectif de la Communauté d'agglomération est exploité en régie directe et en régie avec prestations de service. La Communauté d'agglomération a signé deux contrats de prestations pour l'exercice de cette compétence.

Le service public d'assainissement collectif de la Communauté d'agglomération dessert 32 032 abonnés au 31/12/2025 contre 31 761 en 2024.

Les volumes facturés aux abonnés durant l'exercice 2025 s'élève à 3 629 571 m³ contre 3 604 033 m³ en 2024.

La Communauté d'agglomération gère 8 stations de traitement des eaux usées.

Le réseau de collecte et/ou transfert du service public d'assainissement collectif est constitué de :

182,73 km de réseau unitaire hors branchements ;

191,22 km de réseau séparatif d'eaux usées hors branchements ;

Soit un linéaire de collecte total de 373,95 km.

43 établissements non domestiques sont actuellement autorisés à se raccorder aux différents systèmes de collecte contre 64 en 2024. Les autorisations arrivées à échéance et devenues inopérantes étaient intégrées au chiffre 2024, ce qui n'est pas le cas dans le RPQS 2025.

La conformité 2025 des systèmes est la suivante :

Système d'assainissement	Capacité en EH (2025)	Exploitant 2025	Conformité collecte 2025	Conformité traitement 2025	Conformité globale 2025	Commentaire
Villefranche-sur-Saône	176 000	CAVBS VEOLIA	OUI	OUI	OUI*	Nouvelle station – réceptionnée le 26 novembre 2024 *En attente du jugement de conformité 2025 de la DREAL
Saint-Etienne-des-Ouillères	32 400	VEOLIA	En cours	OUI	OUI	Programme d'actions du schéma directeur 2021 en cours
Jassans-Riottier	11 250	VEOLIA	OUI	OUI	OUI*	Programme d'actions du schéma directeur 2022 en cours *En attente du jugement de conformité 2025 de la DREAL
Denicé	4 500	VEOLIA	-	OUI	OUI	Schéma directeur en cours
Blacé	2 280	VEOLIA	-	OUI	OUI	Nouvelle station Programme d'actions du schéma directeur 2020 en cours
Lacenas	1 975	VEOLIA	-	OUI	OUI	Nouvelle station Schéma directeur en cours
Saint-Julien	1 100	VEOLIA	-	OUI	OUI	Programme d'actions du schéma directeur 2020 en cours
Saint-Cyr-le-Château	110	VEOLIA	-	OUI	OUI	Schéma directeur en cours

Les tarifs applicables au 01/01/2026 pour une consommation d'un ménage (120 m³/an) sont :

	Arnas Bourg	Blacé	Jassans - Riottier	Saint- Julien	Cogny, Denicé, Lacenas, Le Perréon, Montmelas, Rivolet, Salles Arbuissonnas, Saint-Cyr-le- Châtoux, Saint- Etienne-des-Ouillères et Vaux-en-Beaujolais	Arnas (ZI), Gleizé, Limas et Villefranche-sur- Saône
Part fixe - Abonnement (⁽¹⁾ € HT/an)	46	62	62	67,2	62	62
Part proportionnelle (€ HT/m ³)	2,1568	2,237	2,237	2,237	2,237	2,237
Montant en €HT de la facture de 120m ³ revenant à la collectivité	304,82	330,44	330,44	335,64	330,44	330,44
Part fixe - Abonnement (⁽¹⁾ € HT/an)	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Part proportionnelle (€ HT/m ³)	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Montant en €HT de la facture de 120m ³ revenant au délégataire	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Taxe - Taux de TVA (⁽²⁾)	10%	10%	10%	10%	10%	10%
Contre-valeur Redevance - Performance assainissement (€/m ³)	0,035	0,035	0,035	0,035	0,035	0,035
Prix TTC au m ³	2,83	3,07	3,07	3,12	3,07	3,07

(⁽¹⁾) Cet abonnement est celui pris en compte dans la facture 120 m³.

(⁽²⁾) L'assujettissement à la TVA est volontaire pour les services en régie et obligatoire en cas de délégation de service public.

Les principaux travaux programmés sont les suivants :

- 2024-2026 : Construction du bassin d'orage Morgon (6000 m³) – travaux en cours ;
- 2020-2025 : Fin des travaux sur la station de traitement des eaux usées de Villefranche-sur-Saône dont mise en service de la filière de réutilisation des eaux usées traitées ;
- 2024-2026 : Solarisation de la toiture de la station de traitement des eaux usées de Villefranche ;
- 2025-2026 : Réhabilitation des files eau et files boues de la station de traitement des eaux usées de Jassans.

Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activité 2025 de la CAVBS sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif.

Pour extrait conforme
Pascal GIRIN, Maire

